

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

lutte contre l'exclusion Question écrite n° 125926

## Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le problème de l'illettrisme en France. L'illettrisme frappe actuellement plus de 3 millions de personnes qui sont dans la totale incapacité de lire, écrire et compter après avoir été pourtant scolarisées. Parce que ce sujet est encore tabou et que le nombre de personnes illettrées est largement sous-estimé, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a fédéré, au sein d'un collectif, 54 grandes organisations nationales afin de faire de l'illettrisme la grande cause nationale pour 2012. Ce label permettrait de prendre conscience de l'ampleur du phénomène, de donner la parole aux personnes concernées, d'affirmer que l'on peut apprendre ou réapprendre à tout âge et de valoriser le travail de ceux qui agissent au quotidien. Elle souhaite donc connaître ses intentions et les moyens qu'il compte engager pour que 2012 soit l'année d'une grande mobilisation autour de l'illettrisme.

## Données clés

Auteur : Mme Sandrine Mazetier

Circonscription: Paris (8e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 125926 Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé: Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 10 janvier 2012, page 203 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)